



# Notes de version Neo 24.4 SP1

5 novembre 2024

Classification : Public

GBT Travel Services UK Limited (GBT UK) ainsi que ses sous-traitants autorisés (y compris Ovation Travel Group et Egencia) utilisent certaines marques commerciales et de service d'American Express Company ou de ses filiales (American Express) pour les marques « American Express Global Business Travel » et « American Express GBT Meetings & Events », et en lien avec leurs activités pour des usages autorisés uniquement dans le cadre d'une licence limitée octroyée par American Express (Marques sous licence). Les Marques sous licence sont des marques commerciales ou de service d'American Express, qui en est le détenteur. GBT UK est une filiale de Global Business Travel Group, Inc. (NYSE : GBTG). American Express détient une participation minoritaire dans GBTG, qui opère en tant qu'entité distincte d'American Express.

**SOMMAIRE**

<b>INFORMATIONS PRÉALABLES .....</b>	<b>2</b>
<b>[MISE À JOUR DE SÉCURITÉ NEO] MODIFICATION DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX MOTS DE PASSE ET RECOMMANDATIONS POUR UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE .....</b>	<b>2</b>
<b>[TRAIN] SNCF : NOUVEL ITINÉRAIRE PARIS (FRANCE) – BERLIN (ALLEMAGNE).....</b>	<b>3</b>
<b>NEO TRAVEL.....</b>	
<b>[RÈGLES DE COHÉRENCE] FRAIS RÉGLÉS PAR LA SOCIÉTÉ .....</b>	<b>5</b>
<b>NEO EXPENSE .....</b>	

## INFORMATIONS PRÉALABLES

### [MISE À JOUR DE SÉCURITÉ NEO] MODIFICATION DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX MOTS DE PASSE ET RECOMMANDATIONS POUR UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

<b>CONÇU POUR ?</b>	Admin Neo
<b>ACTIVATION REQUISE ?</b>	Non
<b>NŒUD ADMIN SUITE</b>	Company Setup   Account Security   Force Change
<b>VALIDATION PAR L'AGENCE REQUISE ?</b>	Non
<b>INFORMATION AU SERVICE IT DU CLIENT REQUISE ?</b>	Oui

### SYNOPSIS

Neo prévoit de modifier sa politique relative aux mots de passe pour les clients qui se connectent directement à partir de la page de connexion Neo en utilisant leurs nom d'utilisateur et mot de passe Neo. Cette initiative permet d'assurer la conformité aux exigences PCI-DSS v4.

Le délai limite de modification du mot de passe passera ainsi de 365 jours à un maximum de 90 jours.

Ce changement ne concerne pas les clients ayant mis en œuvre une règle plus restrictive.

Si les clients souhaitent s'affranchir d'une mise à jour tous les 90 jours et renforcer la sécurité, nous leur recommandons fortement d'utiliser l'authentification unique (SSO). La SSO permet un processus de connexion plus simple et plus sécurisé, en évitant aux utilisateurs d'avoir à gérer des mots de passe spécifiques à chaque application.

**AMEX GBT**

**Neo**

**NEO  
TRAVEL**

**[TRAIN] SNCF : NOUVEL ITINÉRAIRE PARIS (FRANCE) – BERLIN (ALLEMAGNE)**

<b>CONÇU POUR ?</b>	Voyageur   Chargé de voyage
<b>ACTIVATION REQUISE ?</b>	Non
<b>VALIDATION PAR L'AGENCE REQUISE ?</b>	Non

**SYNOPSIS**

À compter du 16 décembre, un nouvel itinéraire quotidien sera mis en service entre Paris et Berlin, via une collaboration entre la SNCF et la Deutsche Bahn.

Sur cette nouvelle ligne circuleront des trains « ICE » à grande vitesse de la Deutsche Bahn aux horaires suivants :

**Paris → Berlin** (via Strasbourg, Karlsruhe, Frankfurt-Süd)

Départ : 09:55

Arrivée : 18:03

**Berlin → Paris** (via Frankfurt-Süd, Karlsruhe, Strasbourg)

Départ : 11:54

Arrivée : 19:55

**AMEX GBT**

**Neo**

**NEO  
EXPENSE**

**[RÈGLES DE COHÉRENCE] FRAIS RÉGLÉS PAR LA SOCIÉTÉ**

<b>CONÇU POUR ?</b>	Voyageur   Responsable notes de frais
<b>ACTIVATION REQUISE ?</b>	Oui, par un admin NTG
<b>NŒUD ADMIN SUITE</b>	Consistency Rule
<b>VALIDATION PAR L'AGENCE REQUISE ?</b>	Non

**SYNOPSIS**

Des problèmes de rapprochement peuvent apparaître lorsque des utilisateurs titulaires de cartes professionnelles rattachées au compte de la société soumettent des frais avant la mise à jour des données dans Neo.

Une nouvelle règle de cohérence peut donc à présent être configurée pour éviter que des utilisateurs soumettent des frais marqués comme réglés à l'aide d'une carte professionnelle rattachée au compte de la société si les transactions qui correspondent ne figurent pas encore dans le flux de données concerné.

**PÉRIMÈTRE**

Cette fonctionnalité est spécifique aux cartes professionnelles qui sont rattachées au compte de la société.